



MASTER MANAGEMENT STRATÉGIQUE DES ORGANISATIONS DE SANTÉ

1

Ce Master est un diplôme national de niveau 1, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Délivré par l'Université de Montpellier, en partenariat avec le CESEGH, il sanctionne une formation assurée conjointement par des universitaires et des professionnels du secteur. En prise directe avec les problématiques de gestion du secteur sanitaire et médico-social, cette formation est soutenue par les instances professionnelles représentatives du secteur.

Ce diplôme est ouvert au public de la formation continue et de la formation initiale et propose une spécialisation au travers de deux options :

- Option : Organisations sanitaires,
- Option : Organisations médico-sociales.

Directeurs du diplôme : Professeur Irène GEORGESCU et Monsieur Emmanuel TERRIER.

Le diplôme

Objectifs

- Former (formation initiale) et perfectionner (formation continue) des cadres dirigeants ou fonctionnels de haut niveau dans le secteur.
- Former des gestionnaires polyvalents en conjuguant une connaissance de base des sciences de gestion et une connaissance approfondie du secteur sanitaire et médico-social dans ses dimensions économiques, juridiques, sociales et managériales.

Débouchés

- Directeurs, directeurs adjoints et attachés de direction des établissements sanitaires privés (Cliniques MCQ, SSR, Psychiatrie).
- Directeurs, directeurs adjoints et attachés de direction des établissements médico-sociaux (EHPAD, ESAT, FAM...).
- Délégués dans les instances syndicales du secteur sanitaire et médico-social.
- Chargés de mission dans les organismes payeurs, de tarification, de tutelle.
- Auditeurs et consultants.

Le public concerné

Le master 1 est ouvert en formation initiale et en formation continue.
Le master 2 est ouvert en formation initiale par apprentissage et en formation continue.

En formation continue

Le diplôme est proposé aux dirigeants ou cadres dirigeants des établissements, aux médecins, aux cadres soignants justifiant d'une fonction de responsabilité de plusieurs années au sein du secteur sanitaire ou médico-social.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau 2, Bac +3 pour le MASTER 1, ou d'un diplôme de niveau 2 Bac + 4 pour le MASTER 2.

Le cas échéant, ils doivent établir un dossier de validation des acquis professionnels (VAP) auprès du Service de la Formation Continue de l'Université de Montpellier.

En formation initiale

Le diplôme est proposé aux étudiants ayant déjà acquis une solide formation de base, de niveau Licence pour le M1 et de niveau M1 pour le M2 (Gestion, Economie, AES, Droit, Santé) ou Ecole de Commerce...

La formation

Le cursus se déroule en 2 ans (M1 + M2) et s'organise en 4 semestres qui sont décrits ci-après.

Master 2

La formation se subdivise en deux options : organisations sanitaires et organisations médico-sociales.

En Formation Continue

L'organisation des études est conçue pour tenir compte des contraintes de l'auditoire en formation continue.

L'enseignement présentiel d'un volume de 400 heures est étalé sur 12 mois et dispensé sous la forme d'un ou deux modules par mois de 3 jours à 5 jours consécutifs.

Les demandeurs d'emploi doivent de plus effectuer un stage de 16 semaines minimum pouvant aller jusqu'à 24 semaines maximum (hors périodes de formation) dans un établissement.

Le diplôme est sanctionné par un examen écrit et la rédaction et la soutenance d'un mémoire.

En formation initiale

Le volume des cours est de 400 heures réparties sur 12 mois. Ces enseignements sont complétés par un stage de 24 semaines (hors périodes de formation) dans un établissement ou par la signature d'un contrat d'apprentissage d'un an.

Le CESEGH et MOMA, en partenariat avec le CFA-HP Languedoc-Roussillon, ont mis en place une section de contrat d'apprentissage qui permet aux étudiants de moins de 30 ans de bénéficier d'une formation en alternance et d'acquérir une première expérience professionnelle.

Cet apprenti, futur cadre gestionnaire des établissements, sera ainsi formé in situ aux exigences et aux spécificités de la profession.

En partenariat avec



MASTER MANAGEMENT STRATÉGIQUE DES ORGANISATIONS DE SANTÉ

Conditions d'admission

Le nombre de participants est limité (une vingtaine en formation continue en M2).

Présélection sur dossier au vu des diplômes et du parcours universitaire ou professionnel + entretien éventuel destiné à préciser outre les motivations des candidats, la place du MASTER dans leur stratégie personnelle d'évolution de carrière.

Modalités d'inscription :

En formation continue
dossier de candidature à télécharger sur le site www.cesegh.fr pour candidater au MASTER 2
www.umontpellier.fr - Accès direct rubrique « Admission – Inscription / Candidater à l'UM, eCandidat » pour candidater au MASTER 1

En formation initiale
dossier de candidature à télécharger sur le site www.umontpellier.fr - Accès direct rubrique « Admission – Inscription / Candidater à l'UM, eCandidat »

Résultats d'admission au mois de juillet.

Tarifs

MASTER 1
En formation continue : 2 995 €
En formation initiale : 245 €

MASTER 2
En formation continue : 7 245 €
En formation initiale : 245 €

Les enseignements

MASTER 1

SEMESTRE 1 (30 ECTS)

Management stratégique 1 / Système d'information et de communication / Marketing / Management des ressources humaines / Contrôle de gestion / Statistique appliquée à la gestion / Finance / Droit du travail / Anglais / LV2 (facultatif)

216 h

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

Management stratégique 2 / Droit des affaires médicales / Systèmes de santé / Droit de la santé et bioéthique / Contrôle de gestion des organisations de santé / GRH des organisations de santé / Anglais / Stage de 2 à 6 mois

180 h

MASTER 2

SEMESTRE 3 (30 ECTS)

U.E. 1 – Management des organisations de santé (5 ECTS)

- Management stratégique et marketing des OS
- Finance et contrôle de gestion des OS
- Management des risques et gestion de la qualité des OS
- Management et systèmes d'information des OS
- Organisation et Gestion des Ressources Humaines

110 h

U.E. 2 – Contexte juridique et réglementaire de la santé (5 ECTS)

- Droit Social
- Droit de la régulation des activités sanitaires et médico-sociales (Planification, autorisations, coopération, inspection, contrôle, appel à projet...)
- Droit des patients et des résidents
- Responsabilité civile et pénale

90 h

U.E. 3 – Environnement économique des organisations de santé (10 ECTS)

- Économie de la santé
- Économie comparative des systèmes de santé
- Économie de la protection sociale
- Économie du handicap / Economie des retraites

50 h

U.E. 4 – Spécificités managériales et réglementaires des organisations de santé (10 ECTS)

Par option :

- Gestion budgétaire, financière, coûts et tarification
- Organisation, RH, risques et qualité
- Droit et réglementation spécifiques

90 h

Le corps professoral du M2

Monsieur Olivier ANFRAY

Avocat, Cabinet Fromont Briens & Associés - Lyon / Paris

Madame Nathalie ANGELÉ-HALGAND

Maître de Conférences
Sciences de Gestion
Université de Nantes

Monsieur Benoît APOLLIS

Maître de Conférences Droit
Université Paris 10

Docteur Pierre AUBAS

Département de l'information médicale
CHU Montpellier

Docteur Jean-Luc BARON

Médecin - Président CME
Montpellier

Monsieur Jean-Louis BASCOUL

Consultant AIRE CONSEIL - Montpellier

Madame Marie-Pierre BATTESTI

Directrice Délégation démocratie
sanitaire, usagers, qualité et éthique
ARS Occitanie - Montpellier

Monsieur Pierre-Alain BESOMBES

Directeur des ressources humaines
Oc Santé - Montpellier

Madame Muriel BRAJON

Directrice EHPAD
Saint-André de Sangonis

Madame Martine BUFFALON

Consultante - Conseil Gestion
Hospitalière
DMS Consultant - Montpellier

Monsieur Philippe BURNEL

Professeur associé MOMA - Université
de Montpellier
IGAS - Ministère des solidarités et de
la santé

Madame Laetitia BUSCOZ

Directrice du BAQIMEHP
Paris

Docteur Michèle CALONE

Médecin coordonnateur EHPAD
Montpellier

Monsieur Philippe COHART

Maître de conférences Gestion -
MOMA
Université de Montpellier

Madame Sophie COLASSE

Contrôleur de gestion
CHU Nîmes

Monsieur Maxence CORMIER

Avocat - Paris

Docteur Alain CORVEZ

Consultant Expert fondateur 2ST -
Stratégie Santé Territoires
Montpellier

Monsieur Julien COULOMB

Directeur Clinique - Perpignan

Madame Pascale COURANT

Consultante - Alidoro consultants
Montpellier

Professeur Guy DELANDE

Professeur émérite
Université de Montpellier

Monsieur Pascal DELUBAC

Président FHP-LR
Directeur régional Médipôle Sud Santé
Perpignan

Madame Marie-Hélène DEVOS

Directrice CCAS - Lattes

Docteur Jérôme FERNANDES

Médecin DIM - Groupe Oc Santé
Montpellier

Professeur Irène GEORGESCU

Directrice du diplôme
Professeur Sciences de gestion MOMA
Université de Montpellier

Monsieur Patrick GERMAIN-GERAUD

Président Association Culture et
sport solidaires 34
Ancien DG adjoint des services conseil
général Hérault
Montpellier

Monsieur Lamine GHARBI

Président FHP Paris
PDG Cap Santé Pézenas

Madame Laure JOUANIN

Consultante - Sociologue
Qualité - Évaluation - Gestion des
risques - Montpellier

Madame Dominique JOURDAN

Avocat - Cabinet Barthélémy
& Associés - Castelnau-le-Lez

Madame Cécile KAUZ

Attachée de direction / Responsable
DD - Clinique Montpellier

Monsieur Pierre LOUP

Docteur Statistiques / Docteur
Sciences de gestion
Université de Montpellier

Madame Isabelle LUCAS-BALOUP

Avocat - Paris

Monsieur Ludovic MARIOTTI

Conseiller technique URIOPSS
Occitanie - Montpellier

Madame Isabelle MEUNIER

Consultante secteur social
et médico-social - Montpellier

Monsieur Jean-Dominique MOUCHARD

Directeur Clinique - Montpellier

Professeur Gérard NARO

Professeur Sciences de Gestion MOMA
Université de Montpellier

Monsieur Éric NOEL

Délégué général FHP-SSR
Marseille

Monsieur Michel NOGUES

Directeur délégué CARSAT-LR
Montpellier

Madame Stéphanie NOREVE

Avocat Cabinet FIDAL-SANTÉ
Montpellier

Monsieur Laurent PARET

Directeur EHPAD
Pont-de-Salars

Docteur Virginie PEROTIN

EMASP - ICM
Montpellier

Monsieur Sébastien POMMIER

Directeur Général Association Clos
du Nid-Marvejols

Monsieur Guilhem RAMBAUD

Directeur EHPAD - Lodève

Madame Céline SAINTIN

Responsable de projets
Direction des projets - Pôle méthodes,
projets et évaluation
ARS Occitanie - Montpellier

Monsieur Olivier SAUTEL

Maître de Conférences Droit
Université de Montpellier

Monsieur Bruno SIAU

Maître de Conférences Droit
Université de Montpellier

Monsieur Olivier SMALLWOOD

Avocat - Montpellier

Monsieur Emmanuel SOL

Administrateur Systèmes & Réseaux
CNRS - Université de Montpellier

Monsieur Emmanuel TERRIER

Maître de conférences Droit
MOMA - Université de Montpellier

Monsieur Olivier TOMA

Fondateur Agence Primum Non
Nocere - Béziers

Monsieur Jean-Philippe TOUTUT

Consultant
Castres

Monsieur Jean-Marie VIAL

Expert Comptable - ACCES Conseil
Montpellier

Monsieur Emmanuel VIGNERON

Professeur Géographie de la santé
Université de Montpellier